

# Rassemblement pour la démondialisation

www.nikonoff2017.fr

En 2017 avec

Jacques NIKONOFF

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Monsieur Emmanuel Macron  
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Monsieur le ministre,

Le journal *Le Monde* daté du 22 juin 2016 a révélé sur sa Une l'information ahurissante suivante : « Syrie : comment les ciments Lafarge ont travaillé avec l'État islamique ». Le journal explique que le numéro un mondial du ciment a « indirectement financé l'organisation État islamique (EI) pendant plus d'un an en Syrie, pour assurer sa production ». Le quotidien précise que « le cimentier a payé au prix fort le passage de ses camions aux checkpoints djihadistes et leur a versé des taxes sur le pétrole et les matières premières ». Et enfin « EI a pris le contrôle du site en 2014 et a demandé 15% des bénéfices [l'usine de Jalabiya dans le nord de la Syrie] ». Les dirigeants du groupe coté au CAC 40 étaient parfaitement au courant.

Ainsi, pour cette entreprise, ses dirigeants et ses actionnaires, les meurtres de masse commis par cette organisation en France, aux États-Unis, en Europe, en Syrie, en Irak, etc., sont des sujets secondaires par rapport à la continuité de la production.

Les pouvoirs publics doivent faire la lumière sur cette affaire.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le ministre :

- de déclencher un contrôle fiscal du groupe Lafarge afin de vérifier les affirmations du journal *Le Monde* concernant des paiements illégaux à l'organisation criminelle Daech ;
- de faire vérifier par vos services si le groupe Lafarge ne tombe pas sous le coup des mesures de gel prises par l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme ;
- si le groupe Lafarge ne contrevient pas aux mesures nationales de gel prises dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme sur le fondement de l'article L. 562-1 du Code monétaire et financier ;
- si le groupe Lafarge respecte la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme.

Je vous serai reconnaissant de m'informer des dispositions que vous comptez prendre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jacques Nikonoff  
Candidat à l'élection présidentielle au nom du Rassemblement pour la démondialisation

